



Arrêt contrat travail avec cesu

Par **Batailmi**, le **02/11/2009** à **12:24**

Bonjour,rrnMa belle-mère est devenue lourdement dépendante et est actuellement hospitalisée. Elle sera prochainement hébergée dans un EHPAD.rnAvant son hospitalisation, elle avait 2 employées à domicile payées par CESU, dont une en arrêt maladie.rnComment peut-on régler légalement l'arrêt de ces emplois ? un licenciement ?rnQuelles démarches la famille doit entreprendre et vers qui pouvons nous adresser ?rrnMerci de votre réponse.